

# LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Le Numéro : 0,75 N.F.

CHERCHEZ  
ET  
VOUS TROUVEREZ.  
Jésus.

Abonnements : Voir dernière page

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Aider l'être humain sur les divers plans de son existence, rechercher et mettre en relief de précieuses vérités souvent méconnues, tels sont les buts de cette revue.

4ème Année

- Janvier 1962 -

Revue mensuelle

N° 43

UNE PREUVE DE PLUS...

Il y a quelques semaines, lors d'une émission télévisée intitulée "La Croissance", dirigée par Igor BARRERE et Etienne LALOU, un des interlocuteurs de ces derniers, particulièrement qualifié en l'occurrence puisqu'il avait été choisi pour traiter d'un tel sujet, affirma, parmi bien d'autres points, que depuis assez peu de temps les individus parviennent généralement au terme de leur croissance CINQ ANS PLUS TOT QU'AU COURS DES SIÈCLES PASSÉS.

Si ce fait est exact (et nous ne pensons pas que cette affirmation a pu être lancée à la légère sans être déduite de multiples observations, aisées à réaliser) il est hors de doute qu'il y a là quelque chose de hautement significatif et de très grave! Dans leur ensemble, les téléspectateurs n'ont sans doute pas compris qu'il n'y a pas lieu de se réjouir de ce que nos enfants et petits-enfants atteignent en général l'âge de la puberté, puis celui du terme de leur croissance, environ 5 années plus tôt que leurs grands-parents ou arrières grands-parents.

En effet, il y a une Loi à laquelle les êtres n'échappent pas: nous vivons, ou plutôt nous devrions vivre (car l'homme est le seul être qui abrège ses jours volontairement) en moyenne 5 FOIS PLUS D'ANNÉES QUE LA PÉRIODE D'OSSIFICATION DES OS LONGS DE NOTRE ORGANISME; or, si la croissance s'effectue plus rapidement, il va de soi que la durée de la vie sera, en conséquence, abrégée! Ce fait que nous signalons aujourd'hui, est une preuve de plus, après bien d'autres, que nous avançons à pas de géant sur la route de la décadence et de la dégénérescence.

Si la durée moyenne de la vie a sensiblement augmenté depuis le siècle dernier, cela est du tout à la diminution très nette de la mortalité infantile, grâce principalement à l'hygiène. Déjà, Jacques DE MARQUETTE, pour préparer sa thèse de Doctorat en Sorbonne (sur les conditions de vie au 18 ème siècle) du consulter les registres de diverses paroisses de Paris, qui tenaient lieu d'état-civil sous l'Ancien Régime, et compris aussitôt que nous vivons une période de régression humaine dans ce domaine; en effet, vers 1780 on notait chaque année dans la plupart des paroisses le décès d'UNE QUINZAINE DE PERSONNES ÂGÉES DE 100 À 105 ANS, 4 OU 5 PERSONNES DE 105 À 110 ANS, ET 2 OU 3 DE PLUS DE 110 ANS ! Proportionnellement au nombre de paroisses, Paris comptait à cette époque près d'un millier de centenaires !...

LA RACINE DU MAL.

par H-Ch. GEFROY

"Pour devenir une force réelle, la non-violence doit commencer avec l'esprit. La non-violence qui n'embrasse que le corps, et dans laquelle l'esprit ne collabore pas, est celle du faible et du lâche; il ne peut en sortir aucune puissance."

GANDHI (Young India, 2-4-31)

A toutes les époques, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, les hommes ont désiré la paix.  
Mais à toutes les époques ils ont fait la guerre.

Situation paradoxale, frappante, qui semble même empreinte de mystère. En essayant de l'approfondir, peut-être pourrions-nous, sinon en découvrir la clé, du moins jeter une lueur dans les ténèbres où peinent désespérément tant d'hommes de bonne volonté.

A voir avec quelle régularité les guerres s'abattent sur l'humanité, on en arrive à se demander s'il n'y a pas là comme une malédiction. Et l'on voudrait savoir quelle en est l'origine, si cette action, qui semble émaner d'une force supérieure, est le fait d'une bonne ou d'une mauvaise force...

A première vue, la réponse ne semble pas douteuse. Comment imaginer, en effet, que la guerre puisse être voulue par DIEU, qui est Amour, Justice, et Vérité ?

Pourtant, si l'on abandonne le point de vue habituel, qui fait de l'homme le centre de l'Univers, tout change, et l'on s'aperçoit que nous aurions d'innombrables raisons d'encourir la malédiction divine.

Comment ne pas être frappé de saisissement à la pensée de toutes les fautes contre la Loi dont l'humanité s'est rendue coupable depuis qu'elle existe, malgré les avertissements, les révélations qui lui sont prodigués continuellement.

Depuis les temps les plus reculés, nous avons agi comme si tout, sur cette planète, nous appartenait. Nous avons perturbé tous les cycles établis pour chaque règne et troublé les processus naturels de la vie dans tous les êtres. Nous avons trahi le Maître de toutes choses en appliquant l'intelligence dont il avait bien voulu nous doter, à contrecarrer ses desseins.

Nous avons tout disséqué, fouillant toujours plus loin, refusant d'accepter les limites imparties à nos sens, et qui, sans doute, correspondent à des nécessités d'équilibre avec notre évolution spirituelle... Notre refus de nous incliner devant les lois biologiques fait apparaître les maladies, les fléaux, les épidémies, les cataclysmes : nos savants s'efforcent alors de les enrayer pour pouvoir continuer leur œuvre dévastatrice, sans être arrêtés par les sanctions qui en résultent.

Bien mieux : ils se substituent au Créateur en "corrigéant" Son œuvre !

Nous avons rompu le pacte d'alliance offert par DIEU à NOË et, forts de Sa promesse de nous épargner un nouveau Déluge, nous

avons bravé Son courroux au point de mériter maintenant le châtiment du Feu.

Et jamais nous ne voulons confesser nos erreurs...

Lorsqu'on réfléchit à tous celà, combien dérisoires, combien absurdes même apparaissent nos agitations en faveur de la paix.

Sans même nous arrêter aux équivoques de ceux qui exploitent la crainte de la guerre pour des fins politiques ou pour masquer de fiévreux préparatifs d'armement, ni aux innombrables utopies que fait fleurir cette psychose de paix qui s'empare des peuples lorsqu'ils sentent planer le danger, on est bien obligé de reconnaître que toutes les tentatives faites jusqu'à présent ont été vaines.

Celà tient évidemment à ce qu'aucune ne s'est appliquée à la racine du mal. C'est cette racine qu'il faut trcouver.

Une chose est certaine : tous les efforts qui ont échoué ont été faits dans le seul domaine matériel, même par ceux qui ont compris que la guerre est l'exutoire inévitable de la surproduction d'un machinisme en folie.

Si la racine du mal est ailleurs, elle ne peut donc être que dans l'esprit.

Si les hommes se haïssent entre eux au lieu de s'aimer, ce n'est pas leur façon de vivre qu'il faut changer tout d'abord, mais leur manière de penser.

Ceci a déjà été signalé par GANDHI dans la phrase citée en exergue, et le Mahatma a bien précisé ailleurs que la non-violence, pour être efficace, ne dit pas seulement concerner nos semblables, mais toutes les créatures.

Or, nous voulons de voir que, depuis des temps immémoriaux, nous sommes en conflit permanent avec toute la Création. N'est-ce pas là la racine du mal ?

S'il en est ainsi, la guerre ne serait-elle pas simplement la sanction naturelle de ce conflit que nous avons couvert avec la Création, une malédiction qui pèsera sur nous aussi longtemps que nous nous refuserons à reconnaître notre faute et à modifier notre attitude ?

Parmi tous ceux qui oeuvrent pour la paix, en est-il beaucoup qui aient un autre mobile que le désir de ne pas être privés par la guerre de ce confort douillet qui ne peut s'acquérir qu'au prix d'une destruction progressive de tout ce qui existe sur la planète et dont notre race, elle-même, est victime ?

Au terme de cette étude, nous voici bien loin de la conclusion habituelle, rappelée au début, puisque nous en arrivons à nous demander si la guerre n'est pas l'expression d'une Justice implacable.

Est-ce à dire que tout effort soit inutile et qu'il n'y ait plus qu'à s'abandonner au désespoir en attendant une destruction inéluctable ?

Non, certes, car nous savons que, si la Justice du Très-Haut est inflexible, il suffit à l'homme qui s'est trompé de confesser son erreur en acceptant sincèrement l'attitude du repentir pour obtenir le pardon; et ceci donne à tous les croyants, quelle que soit leur religion, une immense espérance.

Puissent, tous les hommes de bonne volonté comprendre que ce n'est ni par des discours, ni par des formules que nous obtiendrons la paix tant souhaitée, mais par un moyen beaucoup plus simple, à la portée des plus humbles : le respect des lois du Créateur, même lorsque nous n'en comprenons pas tout le sens.

N.B.- C'est avec l'assentiment de Monsieur Geffroy, que nous publions cet article, toujours d'actualité, bien qu'il ait paru il y a plus de 10 ans dans sa revue "La Vie Claire", 5, Impasse des Trois-Sœurs, à Paris XIIème.

### QUELLE POURRAIT ETRE LA MAISON D'ACCUEIL IDEALE POUR PERSONNES AGEES ?

par Paul JAUZIN.

Considérant qu'une personne âgée (à 70, 80, et surtout 90 ans) devient de plus en plus prisonnière des habitudes qu'elle a contractées au cours de sa vie, il est souvent difficile, parfois pénible, voire presque impossible, de changer de cadre du jour au lendemain, et surtout d'en changer de façon définitive.

Celà étant, on pourrait peut-être envisager le changement progressif des conditions de vie.

Supposons que dans chacune des 20 principales agglomérations de France, et, bien entendu, dans un quartier agréable, peu bruyant, bien aéré, pour Paris ou Neuilly par exemple, on crée une ORGANISATION MIXTE comportant un secteur :

MAISON DE REPOS FOURNIS PAYANTS où, comme dans un hôtel, on pourrait venir résider, à titre d'essai, 15 jours, 1 mois, 2 mois ou davantage, à condition de s'être fait inscrire d'avance et dans la mesure où, bien entendu, il y aurait des places disponibles, d'une part, et un autre secteur :

MAISON DE RETRAITE où il serait possible à quelques personnes de venir finir leurs jours, en apportant leurs meubles, d'autre part.

Il serait peut-être plus aisés de décider des personnes âgées de faire un essai "d'acclimatation" dans la maison de repos d'abord, et ensuite dans la maison de retraite (les deux maisons étant installées dans une même enceinte), en apportant leurs propres meubles, ou, au contraire, en acceptant ceux fournis par l'établissement.

Si une telle organisation existait, la maison de repos permettrait à une personne habitant Paris, dont une fille serait mariée à Nice, l'autre à Strasbourg, d'aller séjourner auprès des jeunes mariages sans les incommoder, ni obérer leur budget d'aucune façon.

Suivant que les rapports avec les beaux-enfants seraient plus ou moins agréables, la personne âgée choisirait, quand le moment serait venu, la maison de retraite qui lui conviendrait le mieux, en tenant compte de tous les facteurs pouvant entrer en jeu, pour faire un choix aussi heureux que possible.

Créer une organisation de ce genre exige évidemment de grands capitaux; ou bien l'organisation devient un service d'Etat analogue à celui de l'Assistance Publique, ou bien la direction en est assumée par un groupement de coopératives, de syndicats, de cadres retraités, etc... etc ...

Il serait peut-être intéressant d'essayer de créer, à titre expérimental, des :

MAISONS D'ACCUEIL MIXTES s'inspirant des principes exposés ci-dessus. Enfin, si les résultats étaient satisfaisants, on pourrait développer ce genre d'organisation au fur et à mesure des besoins et en tenant compte de l'expérience des premières réalisations.

A priori, il ne devrait y avoir aucune difficulté pour que les maisons de repos en France ne reçoivent pas des personnes âgées affiliées à des maisons de repos d'autres pays d'Europe, à commencer par ceux de Belgique et de Suisse où le français est répandu, mais il est évident que, pour les personnes parlant une ou plusieurs langues européennes, il serait encore beaucoup agréable de pouvoir, suivant leur fantaisie et aux moindres frais, faire des séjours à l'étranger, dans des maisons d'accueil analogues, ne serait-ce que pour retrouver, 50 ou 60 ans plus tard, les lieux où, dans leur jeunesse, elles ont pu aller, en Angleterre, en Allemagne ou ailleurs, pour apprendre une langue étrangère.

Il pourrait y avoir intérêt à donner à chacune de ces maisons d'accueil mixtes, une organisation particulière pour répondre à des demandes émanant de personnes retraitées ayant exercé des activités diverses ou désireuses de participer à des expériences dans certain domaine précis.

Par exemple, parmi ces différentes maisons d'accueil disséminées sur le territoire, quelques-unes pourraient servir de :

CENTRE DE REVISION BIOTOIQUE NATURISTE où l'on s'efforcerait de produire, par ses propres moyens, le maximum de légumes et de fruits.

Dans un autre "Centre" une "Coopérative de Retraités Créeateurs Intellectuels", pourrait avoir intérêt à disposer d'un secrétariat comportant : dictaphones, machines à écrire et dactylographes en français, anglais, espagnol et allemand, tant pour les personnes hospitalisées à demeure dans la maison d'accueil, que pour des personnes qui, désireuses de parachever un travail intellectuel, souhaiteraient, comme à Lourmarin, travailler dans un cadre monacal, tout en disposant des facilités d'un secrétariat que leurs moyens financiers ne leur permettraient pas de s'offrir individuellement.

Dans un autre centre d'accueil, on pourrait prévoir des salles de culture physique accessibles également aux habitants de la localité, à des conditions établies par les coopérateurs et révisables périodiquement.

De tels centres pourraient être aménagés en Coopératives de Professeurs Retraités d'Education Physique, aussi bien que pour des étudiants futurs maîtres de culture physique.

D'autre part, dans la plus large mesure possible, il serait souhaitable que la maison de retraite n'accepte un nouveau membre à vie qu'avec la cooptation de la majorité des personnes déjà résidentes. Evidemment si un vote à l'unanimité intervenait, la nouvelle admission serait encore bien plus intéressante pour tout le monde.

Afin d'assurer le maximum de liberté aux personnes hospitalisées, AUCUN SERVICE INDIVIDUEL dans la maison de repos, aucun repas en commun, aucun horaire pour les repas, comme dans un hôtel.

Cette solution aurait l'avantage de pouvoir héberger des candidats coopérateurs aux moindres frais.

Par contre, pour la maison de retraite où tout le monde pourrait prendre des repas à condition de les payer d'avance en se mettant d'accord la veille avec le gérant sur le menu désiré pour le lendemain, des heures de repas assez strictes devraient être prévues afin de faciliter le service et donner au personnel le maximum de liberté, sans grever exagérément le coût de pension.

En ce qui concerne le personnel de maison appelé à servir dans ces centres d'accueil, il serait peut-être intéressant pour tous les participants, d'offrir les emplois disponibles à d'anciennes Assistantes Sociales, âgées de 50 ans par exemple, qui ne fourniraient que 4 heures de travail par jour, ce qui constituerait pour elles, un achèvement progressif vers leur mise à la retraite.

N.B.- Monsieur Paul JAUZIN à Puiseux-en-Retz (Aisne)

---

#### DES USINES HYDRO-ELECTRIQUES A L'UTILISATION DE L'ENERGIE DES MAREES.

par Joseph ANDRE.

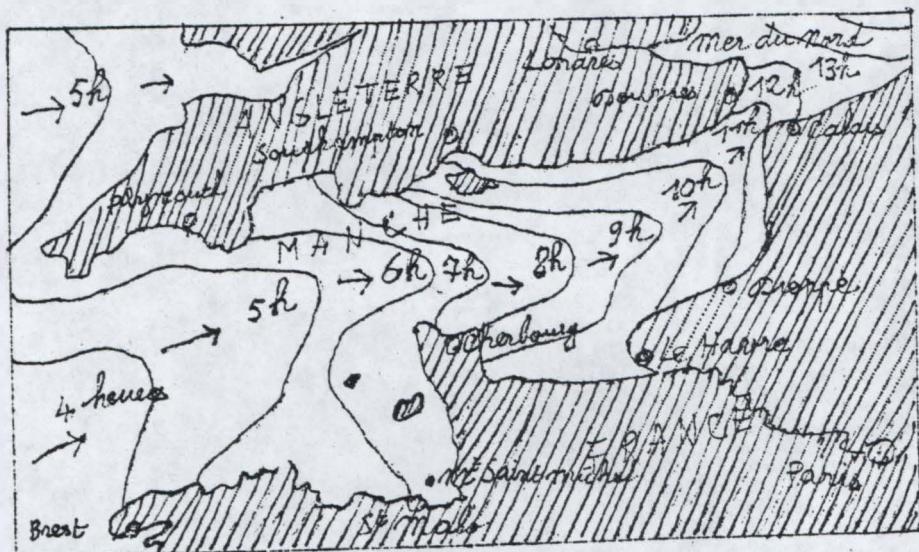
Dans le numéro du 5 décembre 1917 de "L'Electro-Journal", j'avais évoqué les progrès incessants de l'industrie électrique et expliqué, dans un article comment s'effectue le transport de l'énergie électrique à distance. J'étudiais le genre d'installation usité habituellement à cet effet et qui présentait de grands avantages; et celà pour diverses raisons dont la plus importante était celle-ci :

Les cours d'eau à pente rapide se trouvent généralement dans des régions pauvres, au climat froid et par conséquent peu accessibles. Il s'ensuit que l'énergie des cours d'eau qui les parcourt ne peut être utilisée sur place faute de consommateurs. La pauvreté de ces régions ne permet pas l'exploitation sur place de la houille blanche. Il faut donc pour qu'elles en tirent partie mettre cette énergie à la portée des consommateurs, c'est-à-dire la transporter dans les centres industriels des environs; ces centres de consommation étant plus ou moins éloignés des régions montagneuses susceptibles de leur fournir, par leurs cours d'eau rapides, l'énergie qui leur est utile. Ces transports d'énergie électrique à distance seraient trop onéreux si l'on n'employait pas de hauts voltages et si l'on n'adoptait pas certaines règles d'installations, dont nous posons les principes essentiels.

Un peu partout, disons-nous, il existe des usines hydro-électriques dans les régions montagneuses de la France, notamment dans les Vosges, le Jura, le Plateau Central, les Alpes, les Pyrénées, et surtout dans la Savoie, le Dauphiné, la Provence, les Pyrénées centrales. Quelques années plus tard, j'avais mis au point en collaboration avec M. Félix BOUGETTE, un type de turbine. Et, dans le même article nous avions évoqué les constructions de barrages en ciment armé, avec des chutes artificielles pour actionner les turbines hydrauliques. Nous étions allés plus loin et parlé de la possibilité d'utilisation de la force des marées, fait qui vient de se réaliser en France même. Mais déjà une usine était construite à l'embouchure de l'Elbe, dans un même but, et qui devait utiliser le flux et le reflux de la

qu'un rêve, qu'une utopie, vient de se réaliser. La première centrale électrique utilisant l'énergie des marées a été construite, a démarré officiellement et dès le mois d'août 1965, nous affirme-t-on, elle comprendra quatre groupes d'une puissance de 10.000 kilowatts chacun. Déjà les groupes marémoteurs de Saint-Malo sur la Rance fonctionnent et donnent plus de 9.000 kilowatts. L'usine terminée comprendra 25 groupes du même type dit à bulbe immergé.

Tout ceci a nécessité 18 années de recherches, de contrôles, de calculs effectués par la Sté Grenobloise d'études et d'applications hydrauliques (Sogreah) et dans quelques années l'usine de la Rance produira 240.000 kilowatts, soit 550 millions de kilowatts-heure par an et coûtera 37 milliards de francs anciens. Cette usine est la première dans le Monde et restera unique pendant de nombreuses années. Déjà, des puissances étrangères s'y intéressent car elles désireraient réaliser sur leurs territoires des usines du même type; les Anglais pensent en construire une sur la Severn, les Russes à Mourmansk. Mais ces projets sont grandioses et l'Usine française a une situation privilégiée. On peut s'en rendre compte en examinant une carte de la propagation des marées dans la Manche. Nous en donnons une représentation dans la figure qui illustre notre article. On sait que l'onde de marée, en rencontrant les côtes inégalement découpées, après avoir cheminé sur les fonds inégalement distants de la surface, y provoque des dénivellations qui sont d'autant plus intenses et étendues qu'elles agissent sur les bras de mer très encaissés, comme cela se produit dans la Manche. De là les hautes marées que l'on enregistre dans les ports de cette région et, notamment vers la baie du Mont-Saint-Michel et Saint-Malo. Ces considérations étaient d'une importance capitale pour le choix de l'emplacement d'une centrale marémotrice qui fait honneur à la technique française.



Carte de la propagation des marées dans la Manche.

Les lignes cotidales représentent les points atteints par l'onde de marée de 4 heures à 12 heures.  
(les heures sont marquées en regard des courbes dites lignes cotidales.)

## LE NOMBRE PI, CET INCONNU.

par René LEBEC.

Je dcis mes excuses aux lecteurs de "LUMIERES DANS LA NUIT" qui auraient trouvé un peu abstrus les détails donnés dans le numéro 4I sur PI, cet inconnu; ils avaient été extraits rapidement d'un travail plus copieux non encore publié. Je voudrais éclaircir un peu la matière avant d'enchaîner et rectifier une erreur du texte : l'égalité en A et x du 4ème paragraphe, dcit être lue  $A/A-I = A-I/I$  en prenant  $x = A-I$ , et non  $x = I$ .

D'abord l'idée même d'une discussion sur pi peut surprendre. Mais quoi, la valeur admise aujourd'hui ne l'a pas été toujours, ne l'est que par consensus plus ou moins forcé et bloquage des différents procédés sur les chiffres qu'ils admettent à peu près. Sait-on que les Egyptiens admettaient : racine de 10, qu'ARCHIMEDE trouva  $3 + 10/71 = 3,1408$ , que les Hindous les premiers fixèrent quatre décimales, tandis que l'Europe se contentait de la fraction  $355/113$  ou de  $22/7$  encore en usage et qui vaut  $3,142857$ . Sans parler des moyens amusants ou la notion de  $\pi/4$  joue un grand rôle ( $0,7854$ ); elle est très ancienne (cf. en Bretagne le champ des 7854 martyrs). La série de LEIBNITZ y conduit ( $1 - 1/3 + 1/5 - 1/7 + 1/9$  etc) mais on trouve aussi 7854 en ajoutant 7777 et 77 ou en doublant le nombre 3927, formé du chiffre 3 de son carré et de son cube ! Au 16ème siècle seulement on le calcula avec 11 décimales, au suivant avec 127 et à présent on en donne plus de 700 (Palais de la découverte).

Car les modes de calcul sont multiples, basés sur des séries de fractions dont l'une corrige l'autre et dont la convergence est désespérément lente : bref, le résultat que nous admettons n'est considéré que comme "très sensiblement exact" par ses défenseurs. Mais l'Anglais WALLIS, avec une formule très valable et en allant jusqu'à 1500 termes n'a trouvé que  $3,14107$ .

ARCHIMEDE envisageait le périmètre d'un polygone de 96 côtés, qu'il assimilait à la circonference; VIETTE en 1540, poussa jusqu'à 393.216 côtés ! Mais son travail, comme celui des algébristes contemporains repose sur l'exactitude de lignes trigonométriques qu'aucune table ne donne avec une totale certitude ! En fait, rien ne prouve que tout le calcul ne soit pas faussé au départ par cette idée même d'assimiler une courbe à une ligne brisée ....

En partant du nombre d'or ( $\phi = 1,618034$ ) je rappelle que j'avais établi une autre valeur de PI :  $3,141640786520$ , au lieu de  $3,1415926535$  etc, et telle que si on fait  $PI = S^2 + S$ , on trouve  $S = 1,34164078652$  etc, et  $S^2 = 1,8$  ou  $9/5$ .

J'avais démontré aussi que la rectangulation du demi-cercle n'est parfaite qu'avec cette valeur où intervient la notion essentielle : racine de  $4\pi + 1$ . La quadrature, géométriquement réalisée (cf. Manuel Gal 1952) n'a d'autre signification que la connaissance de pi, si  $R = 1$ . Et c'est loin d'être établi.

Je serais heureux de voir des amateurs s'intéresser à ces problèmes, qui m'ont révélé une foule de rapports nouveaux entre les nombres pi, phi, et racines de 2, de 3, de 5 etc. J'en donnerais quelques exemples dans une prochaine causerie pour les orienter. Mais si

la valeur traditionnelle se plie à ces exercices, les résultats n'ont pas la belle assurance de nombres d'or parfaits qui caractérise celle qui dérive du nombre d'or par la formule  $6/5 \text{ phi}^2 = 9/5 + \text{racine de } 9/5 = \text{PI}$ . De l'une à l'autre la différence n'est que de 48 millionièmes d'unité ou 1/65.450 de la valeur de PI. Je calculerai pour vous dans le prochain numéro les chances de rattacher cet incommensurable à la fraction 9/5 : elles sont des plus minces, on s'en doute, et pourtant cela est !

Quelle démonstration de la fragilité de nos connaissances et de la modestie qui sied aux savants, mais qu'ils ne montrent guère, hélas !

N.B. - Suivant le vif désir de l'auteur, nous transmettrons toutes les lettres des amateurs intéressés par ces problèmes, et nous espérons qu'un certain nombre se manifesteront sous peu.

### LES SAVANTS DEVANT L'INFLUENCE DES ASTRES.

par Michel GAUQUELIN, Diplômé de l'Institut de Psychologie de l'Université de Paris.

Ce document, extrait de la revue belge "Demain" qui a malheureusement cessé sa parution, nous montre une fois de plus, que même lorsque une foule de preuves est accumulée en faveur de telle ou telle hypothèse (ce qui devient alors une certitude), ce n'est hélas pas une raison suffisante pour que le monde scientifique ouvre les yeux et se penche sur les travaux qui sont à la base de cela.

Les savants, adversaires de l'astrologie, examinent-ils les preuves de l'influence des astres qu'on leur apporte ?

Ayant étudié ce problème de l'influence des astres par la méthode statistique, nous avons obtenu certains résultats positifs en faveur d'une telle influence, par l'examen de plusieurs milliers de naissances de notabilités françaises. Nous avons publié ces résultats en 1955 dans notre ouvrage "L'INFLUENCE DES ASTRES, ÉTUDE CRITIQUE ET EXPÉRIMENTALE" éditions du Dauphin).

A la suite de ces travaux, nous avons vécu une intéressante expérience sur l'attitude que les savants peuvent prendre à l'égard de ces problèmes. M. G.L BRAHY nous a demandé de la décrire brièvement, ce que nous faisons bien volontiers.

Commencons pourtant par une mise au point. Tous les savants sont-ils malheureusement contraints d'examiner n'importe quelles preuves de l'influence des astres qu'on leur soumet ? Non, en vérité.

Il faut que des savants se soient engagés publiquement à examiner des preuves scientifiques de l'influence des astres (1); sans quoi on ne peut leur tenir vraiment rigueur de refuser de s'en occuper, si cela ne les intéresse pas.

Cette condition est-elle remplie ? On constate que oui. En 1949 s'est fondé en Belgique un "Comité pour l'investigation scientifique des phénomènes paranormaux", groupant 30 savants de toutes disciplines. En

- 10 -

font partie, entre autres, Albert BESSEMANS, recteur à l'Université de Gand, Sylvain AREND, astronome à l'observatoire de Bruxelles, Marcel BOIL, vulgarisateur français connu, et surtout Paul COUDERC, astronome à l'observatoire de Paris. Dans son ouvrage "L'astrologie", ce dernier écrit : "Ce comité s'est fondé pour étudier des programmes précis d'expériences simples et contrôlables", et il ajoute un peu plus loin : "Je me tiens à la disposition de chacun pour transmettre au Comité Belge tout énoncé précis de lois, car ces expériences méritent d'être examinées par les savants, elles l'ont été et le seront encore" (2). Cette citation n'est d'ailleurs qu'un exemple; il serait facile de trouver d'autres promesses de ce genre, de la part des savants.

Mais, et c'est là une seconde condition, il faut encore que les preuves apportées par des chercheurs présentent certains caractères scientifiques, pour qu'il soit possible à des savants de les examiner. Dans ce sens, Marcel BOIL a raison d'écrire (3) : "Que les chercheurs qui s'intéressent à ces questions s'astreignent à établir, par les techniques rigoureuses de la statistique la réalité des faits qu'ils annoncent. Il sera alors possible de discuter avec eux."

Nos recherches personnelles respectaient-elles cette deuxième condition d'examen ? Nous ne pouvons malheureusement pas, dans un si court article, détailler nos expériences, ni nos méthodes pour les établir. Disons seulement que nous avons effectivement employé, comme le demande Marcel BOIL, la méthode statistique dans nos recherches, et que nous avons pris soin de donner toutes précisions sur notre méthode et toutes justifications sur les documents employés (4).

Le bien-fondé de nos affirmations était donc très facilement examinable par les méthodes de la science. C'est pourquoi nous avons cru pouvoir, à la parution de notre ouvrage en 1955, faire parvenir un exemplaire de nos travaux au Comité Belge et aux différents savants les plus en vue de ce comité. Nous espérions fermement qu'ils l'examinereraient. Or, quatre ans après, nous attendons toujours...

Au bout de quelque temps, ne voyant rien venir, nous nous étions permis de demander où l'affaire en était. Celà a eu le don d'irriter l'un des membres de ce comité belge, Marcel BOIL, qui nous a répondu : "Comment, vous voudriez que, toute affaire cessante, des savants distraient huit jours à vous éplucher !... C'est du délire de revendication."

Les savants de ce comité sont donc si surchargés ? Ce n'est pas l'avis de Paul COUDERC, qui fait, ô contradiction, cette réflexion désenchantée : "Ces comités malheureusement manquent de travail" (5). Pourtant, lui-même ne nous a jamais seulement accusé réception à nos demandes réitérées d'examen. Il trouve sans doute inutile de se pencher sur "un programme précis d'expériences simples et vérifiables" que lui-même réclamait.

Pourtant, après bien longtemps, nous avons reçu une lettre à en-tête du Comité Belge. Elle était signée de Sylvain AREND, astronome à l'Observatoire de Bruxelles. Mais cette lettre n'était pas une conclusion sur l'examen de nos expériences ; c'était un simple accusé de réception, dans lequel l'auteur se contentait d'affirmer : "Les astronomes professionnels ont étudié le problème à priori (!). Pour eux, les planètes ne sont que des astres réfractaires, qui ne font essen-

tiellement que réfléchir les radiations qu'ils reçoivent", et plus loin, en guise de conclusion : "Il se révèle que les destinées humaines dépendent de facteurs humains et non astraux". Voilà tout ce que le comité belge appelle une "investigation scientifique" d'expériences précises :

En conclusion de tout celà, nous sommes obligés de constater que malgré leurs affirmations répétées, les savants intéressés (ou qui se disent tels) par les questions d'influences des astres, refusent d'examiner les preuves qu'on leur soumet, même si celles-ci obéissent aux critères de preuves scientifiques demandés par eux-mêmes.

Doit-on alors penser qu'il sera impossible de faire admettre l'existence d'une liaison entre les astres et les hommes au monde scientifique ? - Que non pas ! Tous les savants ne sont pas comme ceux dont nous venons de parler. Déjà un certain nombre de personnalités du monde universitaire ont bien voulu se pencher sur nos recherches. Donnons-en deux exemples.

En France, Jean PORTE, administrateur à l'Institut National de la Statistique, hostile au début à l'hypothèse d'une influence des astres, a fini, en fin de compte et après examen approfondi, par accepter de préfacer l'ouvrage de méthodes que ma femme et moi-même avons écrit, préface dans laquelle il reconnaît l'exactitude des procédés employés (6).

En Allemagne, sous l'impulsion du Dr. BENDER, Professeur de Psychologie à l'Université de Fribourg en Brisgau, une équipe composée d'un statisticien, d'un astronome et d'un psychologue, a étudié notre travail sans pouvoir y déceler d'erreur. Celà a incité le Professeur BENDER à bien vouloir préfacer notre nouvel ouvrage, qui vient de paraître : "LES HOMMES ET LES ASTRES" (7). Cet ouvrage est le compte-rendu des expériences tentées dans quatre pays d'Europe (la Belgique, la Hollande, l'Italie et l'Allemagne), dans le but de répéter les résultats positifs obtenus à partir des données françaises déjà publiées. Ces nouvelles expériences, considérablement plus étendues que les premières (25.000 données de naissance examinées, au lieu de 6.000), répètent de façon constante les résultats initiaux. Pour autant que la répétition d'un phénomène est la garantie de sa valeur scientifique, on peut fermement espérer que cette nouvelle publication amènera de nouvelles réactions d'hommes de science. L'examen de nos travaux les conduira, nous l'espérons, à admettre qu'il existe réellement une influence des astres.

Mais, pour ce qui est des savants du Comité Belge, les Paul COUDERC, Sylvain AREND et Marcel BOLL, on sait maintenant qu'il ne faudra jamais compter sur eux pour aider à cette reconnaissance par la science de l'existence d'une liaison entre l'homme et les astres.

- (1) J'emploie à dessein le terme "influence des astres", et non pas "astronomie", car, comme on le sait peut-être, je ne suis pas astrologue. Ma position est intermédiaire entre les tenants de l'astronomie et les adversaires de l'influence des astres.
- (2) Paul COUDERC, "L'astronomie", P.U.F. 1951, p. 76 et sq.
- (3) Marcel BOLL "L'occultisme devant la science", P.U.F. 1944, p. 58.
- (4) Soit, publication dans notre ouvrage "L'influence des astres", de toutes les données de naissance utilisées (6.000 données), et de toutes les références d'ouvrages employés ; - exposé de la solution des problèmes astronomique, statistique et démographique posés par la recherche ; - enfin conclusions dégageant des lois simples et répétitives d'une influence des astres, pour un domaine astronomique bien précis.

- (5) Op. cit., p.77.  
(6) Méthodes pour étudier la répartition des astres dans le mouvement diurne, éd. 1957.  
(7) Denœil, Editeur, Paris 1960.

## LE MOUVEMENT PERPETUEL DANS L'UNIVERS.

par Joseph ANDRE.

Depuis la publication dans "LUMIÈRES DANS LA NUIT" (N° 14 et 15) d'une étude où je parlais du "mouvement perpétuel", j'ai eu le plaisir de lire l'œuvre très intéressante de L. HATEM; et j'ai eu la satisfaction de voir que sur bien des points nous sommes d'accord sur certains problèmes très discutés. M. HATEM a le mérite de combattre les dogmes scientifiques dont les bases, si on les examine profondément et sans parti-pris, sont fragiles. Et, sur ce terrain d'observations, nous sommes avec lui de tout cœur, comme avec tous ceux qui ont le seul souci de révéler la Vérité telle qu'elle leur apparaît d'après leurs déductions expérimentales. Ce sont les meilleures preuves que l'on puisse leur demander, car les hypothèses les plus séduisantes ne correspondent pas toujours à la réalité.

Nous avons écrit que "le mouvement perpétuel est celui qui se continuerait indéfiniment sans le secours d'aucune action nouvelle venant le réanimer". C'est la définition qu'en donne le dictionnaire et, cependant, elle est incomplète car on peut penser qu'il s'agit d'un "mouvement continu", mais non "perpétuel" dans le sens réel du mot, c'est-à-dire "qui se perpétue, qui s'entretient".

Monsieur HATEM donne encore une définition plus profonde, très claire et très explicite. Il nous dit "Un vrai mouvement perpétuel est celui qui, arrêté, absolument immobilisé, est capable de créer son propre mouvement de départ et d'aller de plus en plus vite, c'est-à-dire de s'accélérer continuellement".

"La seule solution de ce problème, m'écrivit-il, c'est la LOI qui engendre l'Univers. Nous sommes de cet avis et nous l'avons d'ailleurs dit dans notre étude (voir N° 15) et fait comprendre que le mécanisme de l'Univers est "régit par le mouvement perpétuel". C'est lui qui en maintient l'équilibre et, à ce sujet, il est curieux de voir que M. HATEM considère la force magnétique comme étant l'unique cause de tout cela. Et c'est bien ce qui résulte de mes expériences sur la réalisation des champs magnétiques des astres, ce qui m'a conduit à penser que l'éther n'est qu'un vaste champ magnétique, qui englobe tout, interpénètre tout, fait tout; et la multitude de lignes de forces magnétiques que j'ai trouvées dans les espaces inter-planétaires en est la preuve. Et c'est pour cela, comme le dit fort justement M. HATEM que "les mouvements d'approche et de recul de deux masses magnétiques provoquent des variations de puissances en elles-mêmes, et par voie de conséquence sur leur entourage. Ces variations se transmettent de l'un à l'autre, elles se répercutent à l'infini, mais atténuées avec la distance."

C'est aussi pour cette raison que les lignes de force magnétiques de mes planètes expérimentales et autres corps célestes, s'al-

longent constamment, s'affaiblissent, mais réagissent cependant à de grandes distances à cause du milieu, de ce champ magnétique immense que forment les espaces interstellaires. C'est que les astres sont de gigantesques aimants alors que les atomes en sont de minuscules. Ils ont donc leurs pôles respectifs; car tout dans l'Univers est polarisé, du plus grand au plus petit à cause de l'immense champ magnétique qui le constitue.

Les théories classiques sur l'atome sont inexactes comme le fait remarquer M. HATEM, et, comme lui, je conçois l'atome d'une constitution analogue à celle d'une planète, donc avec deux pôles, l'un + l'autre - et dont la position est inversée pour deux atomes ou astres situés dans un champ magnétique restreint (voir figure). Tout ceci engendre un mouvement perpétuel sans lequel l'équilibre de l'Univers n'existerait pas. "Une force originelle magnétique (éther ou énergie universelle) régit l'Univers" a dit E. BOSC.

Ces questions très importantes méritent d'être approfondies, aussi auront-nous l'occasion sans doute d'y revenir.

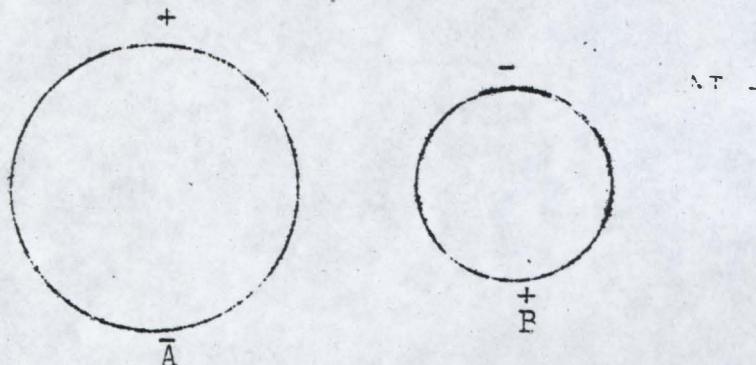


Fig. Les planètes ou particules atomiques A et B sont des aimants. L'équilibre du système exige l'inversion des pôles comme ci-dessus.

Une loi unique qui régit l'Univers exige l'inversion des pôles des corps célestes et aussi des particules des champs magnétiques inter-sidéraux (espace constituant l'éther).

La figure ci-contre en est une illustration: les pôles + et - sont toujours opposés. Et comme la même loi s'applique à l'atome la Science atomique commet une grossière erreur en considérant, dans le système atomique l'électron chargé uniquement d'électricité négative et le proton d'électricité positive alors que, d'après mes constatations expérimentales, tous les corps de la nature sont polarisés et

renferment donc les éléments + et - électrisés formant deux zones de signes opposés (les signes de A sont opposés à ceux de B, donc contraires aux pôles) à cause de la constitution mixte des corps qui se comportent comme des aimants.

Ceci est vrai dans l'infiniment grand comme dans l'infiniment petit. C'est aussi la conclusion à laquelle parvient M. HATEM au cours de ses travaux.

#### LIVRES ET BROCHURES

- I°/ "LES TEMPS NOIRS" par Jean PIGNERO: Dans ce nouvel ouvrage, l'auteur de "Halte aux sciences et aux techniques malfaisantes" rassemble ses écrits et rappelle ses prises de position personnelles courageuses contre le danger atomique: danger des bombes, mais aussi danger des radiations médicales et danger de l'utilisation industrielle de la fission nucléaire. Jean PIGNERO croit que nous sommes ainsi entrés en 1945 dans l'ère des irréversibles Temps Noirs - Notre vie menacée

- 17 -  
justifie malheureusement ses craintes. (Nouvelles Editions Debresse 38, rue de l'Université Paris 7ème; prix en librairie : 3,90 NF)

2°/ "LES MALADIES DE NOTRE SOCIETE" par E. HUANT et A. DUSSERT. Les auteurs ont pris pour but la description d'un nouveau cadre d'affections dont l'apparition et le développement sont liés aux conditions évolutives de notre Société scientifique actuelle, marquée par la vitesse. Les rythmes naturels sont, en effet, perturbés. Des progrès matériels gigantesques oppriment l'homme qui ne peut plus se défendre seul, nous risquons alors des maux qui sont les excès même de notre mieux être et de ses acquisitions. L'hyper exploitation de la matière entraîne de nouvelles carences et les perversions expérimentales sont la cause d'autres troubles. L'abus thérapeutique devient une nouvelle entité morbide, ainsi que la généralisation des intoxications de toutes sortes. Ainsi, loin de résoudre les problèmes des hommes, l'action scientifique en pose chaque jour de nouveaux. (Editions Debresse 38, Rue de l'Université à Paris 7ème; prix 6,90 NF).

3°/ "SANTE, BEAUTE, FORCE ET LONGEVITE" par l'emploi d'un légume salutaire, l'oignon, le Roi des légumes, par notre collaborateur Joseph ANDRE, biologiste. Un livre précieux et pratique, avec des remèdes, recettes culinaires simples et salutaires, à la portée de tous. (Chez l'auteur, 48, rue A.Thome à Bagnols sur Cèze (Gard) C.C.P N° 80-33 Montpellier). Prix: 3,25 NF Franco.

#### PETITES ANNONCES. (gratuites)

PUBLICISTE recherche personne pour aide et collaboration. Logement possible. Villette 468, Faubourg d'Arras à Lille (Nord).

BONNE OCCASION POUR IMPRIMER, reproduire, illustrer, etc... machine

NARDIGRAPHÉ parfait état de marche, à vendre, format 21 x 27, avec tous accessoires, produits, notice et démonstration détaillée à la livraison (sur demande); paiement comptant: 100 NF. Ecrire à A.R.F.A. 2, avenue Azam à Pessac (Gironde)

PRUNEAUX SAINS: nous sommes végétariens et amis de la Nature. Nous mettons tout notre soin à sécher nous-mêmes le plus sainement possible nos prunes d'Ente. Nous vendons nos savoureux pruneaux en caissettes de 2K, 3K, et 5K: 6NF franco le kilog, aux amateurs de "vrais fruits secs, encore riches de soleil et de vitamines. Ecrire à M. & A. Letartre, Domaine de Cazes à Puy-L'évêque (Lot). C.C.P 1947-30 Toulouse.

#### ABONNEMENTS.

1° Abonnement annuel (II numéros): Ordinaire: 8 NF; de soutien: 12 NF.  
2° Abonnement 6 numéros: Ordinaire: 4,50 NF; de soutien: 6,50 NF.

Etranger: mêmes conditions, par mandats internationaux ou autres moyens.

Spécimen gratuit sur demande.

Versements et Correspondance: à adresser à M. R. VEILLITH, "Les Pins" Le Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) C.C.P. 27-24-26 Lyon.

Imprimé en France- Le Directeur de Publication: R. Veillith N° D'inscr. Commission Paritaire: 35.385 . Imprimeur-éditeur R. Veillith Le Chambon-sur-Lignon (Hte Loire). Dépôt légal 1er trimestre 1962.